

MODALITÉS DE CANDIDATURE POUR LE DU DISSOCIATION

Centre Pierre Janet



Dans ce document nous allons vous détailler les deux étapes pour déposer votre dossier de candidature pour le DU Dissociation, processus psychopathologiques et prise en charge psychothérapeutique des traumas complexes.

→ Ces deux étapes sont à suivre de manière systématique, peu importe la commission pour laquelle vous déposer votre dossier.



1^{ère} étape : Constitution de mon dossier académique sur la plateforme eCandidat :

- Vous devez créer un compte : une fois connecté, vous pourrez créer, modifier et suivre votre dossier de candidature.
- Déposez les pièces justificatives (CV, lettre de motivation, diplômes, titre professionnel, etc.).
- N'oubliez pas de valider votre candidature sur la plateforme.

⚠️ Aucun dossier ne sera accepté par mail.

SI VOTRE DOSSIER EST RETENU, vous serez informé par un mail nominatif pour effectuer l'étape suivant :



2^{ème} étape : Constitution d'une vidéo d'une durée de 5min à l'attention des responsables pédagogiques de la formation.

- Le but ici est de répondre à 3 questions envoyées dans le mail évoqué précédemment.
- Nous vous demandons donc de vous installer dans un endroit calme et propice à l'enregistrement d'une courte vidéo de 5min.
- Ne vous inquiétez pas : la technique d'enregistrement ne sera absolument pas un critère de sélection. Vous pouvez filmer avec votre téléphone, un appareil photo, etc.
- Vous vous présenterez très rapidement : nom et prénom puis vous pourrez répondre aux questions dans l'ordre.

SI VOTRE CANDIDATURE EST RETENUE, vous recevrez alors un mail automatique lors de la publication des résultats :



Publication des résultats :

- Vous recevrez un mail automatique de la plateforme eCandidat, où vous retrouverez les résultats définitifs de la commission de sélection.